

RÉUNION DU 4 JUIN 2007

Sous la présidence de M. Norbert GAINVILLE, Maire

Absents : MM SOUBLIN MAROIS (excusés)
MM JEANDIN

CONGE D'UN BAIL RURAL ET PROJET DE CONSTRUCTION

Le bail rural de la propriété communale, cadastrée sous les n° AE 8 - AE 198 et AE 199, pour une contenance totale de 2ha 51a 34ca, a été cédé par acte en date du 6 juillet 2006. La location viendra à expiration le 25 décembre 2008.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet d'intérêt général qui consiste en la réalisation sur ce terrain d'une maison de retraite et de logements locatifs.

D'autre part, le congé rural sera délivré par acte d'huissier, 18 mois au moins avant l'échéance du bail.

ESPACE JEUNES : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE : DECISION MODIFICATIVE N°1

L'équipement informatique de l'Espace Jeunes est insuffisant et les postes utilisés sont configurés en Windows 98 : cela ne permet pas de mettre en œuvre les activités multimédia projetées par l'animateur. Il serait utile d'acquérir 4 ordinateurs pour remplacer ce matériel. Le devis de la Société Caux Formatique - 13, rue de la Corderie à Yvetot s'élève à H.T 6 017,36 € T.T.C 7 196,76 €
Une subvention est demandée au Conseil Général.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES : ANNEE 2007

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2007 mis en place par le Conseil Général.

CONTRAT DE MAINTENANCE DES LOGICIELS

Le coût de maintenance par la Société J.V.S-Mairistem pour le logiciel GÉOVILLAGE Explorer s'élève annuellement à 103,50 € hors taxes.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION DE SEINE MARITIME

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service de remplacement du Centre de Gestion qui permet de recruter temporairement un agent contractuel afin de pallier à l'absence d'un agent de la Commune en raison :

- d'un congé de maladie,
- d'un congé de maternité / paternité,
- d'un congé parental,
- d'un congé annuel,
- d'un congé de formation.

Il est aussi possible de faire appel à ce service pour faire face à :

- un besoin occasionnel dû à un surcroît de travail ou à la transition liée au départ définitif d'un agent,

- un besoin saisonnier.

L'adhésion à ce service se fait sous forme d'une convention qui définit :

- le contenu de la prestation,
- les obligations respectives de la Commune et du Centre de Gestion,
- les modalités juridiques et financières des interventions du service de remplacement.

HEURES COMPLEMENTAIRES D'UN AGENT EN CAE

La durée hebdomadaire d'un agent sous contrat d'accompagnement vers l'emploi, est portée à 35 heures pour la période du 21 mai 2007 au 31 août 2007.

TARIF DES ANIMATIONS

Le tarif des animations pour les jeunes de 11 à 18 ans pendant l'été 2007, est le suivant :

	Val de Saône	Hors Val de Saône
Sortie QUAD :	20,00 €	35,00 €
Sortie Lac de Caniel :	5,00 €	10,00 €
Sortie Randoparc de Caumont :	20,00 €	35,00 €

REMBOURSEMENT PAR L'ASSURANCE GROUPAMA D'UN PANNEAU STOP

Le remboursement par l'Assurance Groupama de la facture Techniques Nouvelles est accepté. Il correspond à un panneau Stop détérioré lors d'un accident.

Le montant s'élève à 401,06 €.

ACHAT DE RECOMPENSES POUR LES JEUNES SPORTIFS DE LA COMMUNE

Les Jeunes Sportifs de la Commune seront récompensés pour les titres qu'ils ont remportés. Des bons Kadéos d'une valeur de 15,00 € seront offerts aux Jeunes Judokas qui ont obtenu de très bons résultats en championnat. Ces bons seront commandés à la Sté Kadéos - 47 bis rue des Vinaigriers à Paris. Le nombre de bons est de 10 et la dépense totale de 150,00 €.

CENTRE DE LOISIRS : FOURNITURE DE REPAS

Le contrat établi par la Société Cuisine Évolutive - Château de Bois Himont 76190 BOIS HIMONT pour la fourniture de repas pendant le Centre de Loisirs, qui se déroulera du 9 juillet au 3 août 2007, est accepté.

SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A.S.V.S : DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'Association Sportive de Football de Val de Saône une subvention complémentaire de 2 000,00 € pour les bons résultats obtenus en 2007 et en raison des perspectives d'évolution du Club.